

AMÉLIORATION ET ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS AU PROFIT DES SENIORS



SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
Ville Amie des Aînés depuis 10-2016
Saint-Germain-au-Mont-d'Or (69)
Fiche publiée le 24/07/2017

OBJECTIFS

Améliorer et rendre accessible aux seniors les lieux publics.

PRATIQUE

Réunir le Conseil des Seniors. Effectuer un diagnostic sur le terrain « en marchant ». Proposer de nouvelles installations auprès de la municipalité.



UN CONSEIL DES SENIORS ACTIF

La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or a initié il y a deux ans une démarche Ville Amie des Aînés en commençant par créer un Conseil des seniors. Constitué d'une quinzaine de personnes, celui-ci a d'abord établi un premier état des lieux sur la propension de la collectivité à accueillir et faire vivre agréablement sur son territoire les publics seniors. Cet état des lieux a porté sur de nombreux domaines : l'urbanisme, le logement, les loisirs, la lutte contre l'isolement, la prévention de la dépendance, etc.

Parmi les actions menées, un groupe a réalisé un diagnostic en marchant qui a permis d'identifier sur le territoire communal les contraintes sur les principaux cheminements piétonniers : les trottoirs étroits ou dégradés, l'implantation des bancs et les absences notables de ces lieux de pause, les traversées de chaussée inadaptées, etc.

UN DIAGNOSTIC ORIGINAL

C'est un diagnostic particulier qui a été mis en place. A la suite de la réunion du Conseil des seniors, des seniors volontaires du territoire ont été mobilisés afin de parcourir la ville et ses cheminements piétonniers dans le but d'identifier les bons points du territoire mais aussi les voies d'amélioration. C'est donc en marchant entre les différents lieux d'habitations et

les lieux de vie (les commerces et les services) qu'ils ont pu identifier un manque de structure de repos. L'implication du conseil des seniors et la participation concrète des aînés en tant qu'experts d'usage à ce diagnostic ont permis de pouvoir mieux situer les zones à privilégier cette installation.

UN RÉSULTAT EFFICACE

Il a été souligné que le fait d'installer des structures de repos permettait entre autres au public senior de profiter des lieux publics de la commune, incitait les personnes à sortir de chez elles et permettait la création de lien social. Cette action a pu être mise en place grâce à la coordination de différents acteurs : le conseil des seniors qui organise le diagnostic, l'adjoint aux travaux qui est responsable de l'analyse technique et la Métropole de Lyon qui a la compétence en matière d'installation des bancs. C'est donc en 2016 que plusieurs nouveaux bancs ont pu être installés à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, répondant ainsi aux besoins directement exprimés par les habitants.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Saint-Germain-au-Mont-d'Or, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com